



COMMUNE de CHÂTILLON-SUR-MORIN

Résumé de la réunion du Conseil municipal du 23 mai 2024

Présents : 6 - Absents excusés / pouvoirs : 2 - Absent : 1

2024-14 Reprise de l'affectation du résultat à la section fonctionnement 2024 : 40568,63€ - Pour : 8 voix

Origine : Rejet du B.P. voté le 08/04/2024

En cause : Un problème dans la gestion automatisée du B.P. en version M57 qui n'a pas repris l'antériorité de l'année 2022.

2024-15 Mise à jour du BP 2024 suite à l'affectation du résultat corrigé : Pour : 8 voix

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le projet de budget développé par chapitre.

	Fonctionnement	Investissement
DEPENSES	141809,01€	52883,40€
RECETTES	141809,01€	52883,40€

2024-15 Rénovation de l'impasse du Petit-Étang, pour : 8 voix,

Devis Eiffage : 11736€ TTC

Dérasement de la chaussée, reprofilage, enduit bicouches.

Travaux qui se dérouleront de fin mai à mi-juillet 2024

Informations :

1 - Numérotage des voies.

La base d'adressage communale a migré dans la base d'adressage nationale et remplace toutes les bases en service au 31 mai 2024. Des modifications pourront être apportées au « fil de l'eau » permettant ainsi d'en suivre les évolutions. M le Maire remercie ses Adjointes pour le travail effectué depuis le mois de janvier 2024 dans les temps impartis (avant le 1^{er} juin 2024)

2 – Élections européennes

Le bureau sera ouvert le dimanche 9 juin 2024, de 8h à 18h.

3 – Espaces verts.

Par suite d'une longue indisponibilité du tracteur tondeuse pour un pneu endommagé - non disponible chez notre fournisseur et dans d'autres magasins (fermetures au mois de mai 2024) - Problème réglé, la tonte va reprendre. Nous remercions les résidents qui d'eux-mêmes tondent régulièrement devant chez eux.

Important : Pour améliorer la sécurité des piétons et des riverains, nous invitons chaque propriétaire dont la haie occupe la bordure de voirie, en fait le domaine public, à l'élaguer. Merci.

4 – Fermeture de la mairie.

La mairie sera fermée pendant les congés d'été du lundi 05 au 31 août 2024. Il n'y aura pas de permanence.

5 – Concerts - Église St Léger.

- Dimanche 23 juin 2024, à 15h : Brie-Gang et la Chorale « Uni-Son ».

- Dimanche 08 septembre 2024, à 15h : Malvin De Luze.

6 – Avancement nouvelle mairie.

Le Permis de construire vient d'être déposé. Délai d'instruction : 5 mois

Une présentation publique se fera courant juillet,

Mise à disposition du public, salle de la mairie :

- Le PV du CM 27-11-2023

- Le CFU 2023 vers M 57

Le Maire, le 24/05/2024

Nota : Ce résumé succinct est destiné à vous informer rapidement. Il ne constitue pas une information officielle.
Seuls, le PV de la réunion diffusé au Conseil municipal suivant sur le site internet et la liste des délibérations sont opposables.

